



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 juin 2025

N° d'affaire : 2024.GRPARL.90

Entretien onéreux et réaffectation complexe des bâtiments protégés

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Reporté à la session d'automne 2025.

Berne, le 10 juin 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général